DÉFENSE

JEAN-MARIE BOCKEL

«Jean-Marie Bockel - Loi de programmation militaire : « La majorité du groupe UDI-UC votera cette LPM dans une démarche de soutien à nos armées »»

10/12/2013

Jean-Marie Bockel - Loi de programmation militaire : « La majorité du groupe UDI-UC votera cette LPM dans une démarche de soutien à nos armées »

Jean-Marie Bockel, sénateur du Haut-Rhin, ancien ministre et vice-président de l'UDI, est intervenu ce jour au Sénat lors de l'examen en deuxième lecture de la loi de programmation militaire 2014-2019.

Alors que l'engagement de nos forces armées en Centrafrique vient rappeler que le maintien de notre capacité de projection reste un élément indispensable de notre politique de défense, Jean-Marie Bockel a tenu à saluer les travaux parlementaires menés sur ce projet de LPM, dont les grandes orientations ont été préservées lors de l'examen à l'Assemblée nationale.

Le Sénateur est revenu les principales avancées induites par ce texte, en particulier dans le domaine du renseignement, érigé en priorité. Cette LPM donne aussi une nouvelle impulsion à notre politique de cyberdéfense, en renforçant les moyens d'action de l'Etat au travers de l'ANSSI et en étendant les obligations des opérateurs d'importance vitale en la matière.

Pour Jean-Marie Bockel, s'il convient de se réjouir de ces dispositions, il n'en demeure pas moins quelques inquiétudes, notamment concernant l'équilibre budgétaire incertain de cette LPM : « *Les ressources exceptionnelles, qui viennent d'être majorées de 500 millions d'euros par le Gouvernement, permettront-elles de respecter sur la période de programmation les engagements budgétaires et donc d'assurer la pérennité de notre outil de défense ?* »

En outre, la sous-budgétisation des opérations extérieures, relevée par la Cour des comptes, pourrait menacer l'équilibre budgétaire de la Défense. Alors qu'en moyenne le coût des OPEX se situe depuis plusieurs années autour de 800 millions d'euros, le projet de loi de finances 2014 abaisse les crédits OPEX à 450 millions. « *C'est les dépenses d'équipements qui jouent le rôle de variable d'ajustement alors que la filière « Défense » représente un réservoir de croissance essentiel en temps de crise* », souligne le sénateur.

Face à la crainte de nouvelles réductions d'effectifs, le Sénateur appelle à une relance de la défense européenne. Il regrette à ce titre la décision de dissoudre le 110e régiment d'infanterie de Donaueschingen rattaché à la Brigade franco-allemande (BFA). « *La BFA reste un symbole fort de la réconciliation franco-allemande et j'attends des mesures concrètes pour conforter son avenir, notamment au travers de son engagement opérationnel en tant qu'unité constitué, en RCA par exemple*. »

En dépit de cette contrainte budgétaire forte, véritable colonne vertébrale du texte, Jean-Marie Bockel a le sentiment que la France conserve avec ce texte une Défense à un niveau crédible et acceptable, qui appelle un soutien de la représentation nationale.

« C'est pour ces raisons, et dans une démarche d'union nationale à l'heure où nos armées sont engagées sur plusieurs théâtres d'opération, que la majorité du Groupe UDI-UC vous accordera sa confiance à travers un vote positif, qui n'en demeure pas moins un vote d'exigence en vue de l'exécution de cette LPM » **a conclu le sénateur.**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC